



Assemblée générale

Distr. générale
15 juillet 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 26 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement social : développement social,
y compris les questions relatives à la situation sociale
dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées,
aux personnes handicapées et à la famille**

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [78/177](#) de l'Assemblée générale relative à la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement. Il donne un aperçu de l'application du concept de solidarité intergénérationnelle dans les domaines des politiques publiques et met en lumière les possibilités et les obstacles relatifs aux générations de personnes âgées d'aujourd'hui et de demain. Il présente une sélection de travaux qu'ont menés les membres du Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement. Il s'achève sur des recommandations clés destinées aux États Membres.

* [A/79/150](#).



I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 78/177 de l'Assemblée générale relative à la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement. Dans sa résolution 78/177, l'Assemblée générale a dit savoir qu'il importait de renforcer les partenariats et la solidarité entre les générations. Elle a également recommandé aux États Membres de redoubler d'efforts pour faire connaître le Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement et de déterminer les domaines qui devaient être privilégiés dans son application, compte tenu de l'importance cruciale que l'interdépendance, la solidarité et la réciprocité entre les membres de la famille appartenant à des générations différentes revêtent au regard du développement social.

2. La section II du présent rapport donne un aperçu de l'application du concept de solidarité intergénérationnelle dans certains domaines des politiques publiques et met en lumière les possibilités et les obstacles relatifs aux générations de personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

3. La section III présente une sélection de travaux qu'ont menés les membres du Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement, et la section IV contient des recommandations clés destinées aux États Membres.

II. Personnes âgées et solidarité entre générations^{1,2}

4. Selon les projections établies dans le rapport intitulé *World Population Prospects 2024* (Perspectives de la population mondiale), le panorama démographique mondial a connu et continuera de connaître d'importantes transformations, avec une augmentation significative de la quantité de personnes âgées de 60 ans et plus dans le monde, laquelle devrait passer de 1,2 milliard à 2,1 milliards entre 2024 et 2050³. Cette augmentation s'accompagne d'une hausse progressive de l'espérance de vie à la naissance dans presque tous les pays, et cette tendance devrait se poursuivre. Plus particulièrement, le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus augmente à un rythme encore plus rapide que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus. Alors que l'Europe et l'Amérique du Nord réunies comptent actuellement la plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans le monde, des régions telles que l'Afrique du Nord, l'Asie occidentale et l'Afrique subsaharienne enregistreront la croissance la plus rapide du nombre de personnes âgées au cours des prochaines décennies. Bien qu'ils en soient aux premiers stades de la transition démographique, tous les pays de la catégorie des moins avancés devraient connaître une augmentation du nombre et de la proportion de personnes âgées entre 2023 et 2050. Cette évolution démographique entraînera une augmentation du nombre de pays de la catégorie des moins avancés comptant plus

¹ Une partie du contenu de la section II s'inspire des notes d'information et des présentations établies en vue de la réunion du groupe d'experts sur les personnes âgées et la solidarité intergénérationnelle, organisée conjointement par le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue les 10 et 11 octobre 2023 à Bangkok. Un certain nombre d'experts ont apporté leur contribution, notamment Tengku Aizan Hamid, gérontologue (Malaisie) ; Simon Brimblecombe, conseiller technique principal, bureau de pays de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour la Thaïlande ; Bethany Brown, spécialiste des droits humains (États-Unis d'Amérique) ; Andrew Byrnes, Professeur émérite de droit international et de droits humains à l'Université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie) ; Ryosuke Fukuda, Directeur du Bureau de la planification et de la coordination pour la formation des médecins, Ministère de la santé, du travail et des affaires sociales (Japon) ; Karen Gomez Dumpit, Présidente du Working Group for an ASEAN Human Rights Mechanism (Groupe de travail pour la création d'un mécanisme des droits humains au sein de l'ASEAN) (Philippines) ; Wassana Im-Em, spécialiste technique régionale en matière de population et de développement, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Thaïlande) ; Aminath Jameel, Présidente-Directrice général, Aged Care Maldives ; Aidai Kadyrova, Directrice, Babushka Adoption Foundation, (Kirghizistan) ; Shen Ke, professeur de démographie, Université de Fudan (Chine) ; Eduardo Klien, représentant régional HelpAge International (Thaïlande) ; Makiko Matsumoto, spécialiste de l'emploi, Bureau de l'OIT pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est et le Pacifique (Bangkok) ; Rintaro Mori, conseiller régional, bureau régional du FNUAP pour l'Asie et le Pacifique (Thaïlande) ; Chan Narith, Secrétaire général, Conseil national de protection sociale (Cambodge) ; Paul Ong, directeur de la stratégie, Fondation Tsao (Singapour) ; Aminta Permpoonwivat, étudiante de premier cycle, Université Vanderbilt (États-Unis d'Amérique) ; Thaworn Sakunphanit, Vice-Président, Fondation pour l'Institut de recherche sur la protection sociale et la santé (Thaïlande) ; Waqar Shahid Puri, responsable de programme, Transforming Communities for Inclusion (Pakistan) ; Siu Ling Maureen Tam, professeure et directrice, Faculté d'enseignement de Hong Kong (Hong Kong, Chine) ; Bussarawan Teerawichitchainan, professeure agrégée, Université nationale de Singapour ; Tran Bich Thuy, directrice de pays, HelpAge International (Viet Nam) ; Prakash Tyagi, directeur exécutif, Gramin Vikas Vigyan Samiti (GRAVIS) (Inde) ; Mo Wang, spécialiste de programme, Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://social.desa.un.org/issues/ageing/events/egm-olderpersons-intergenerational-solidarity>.

² L'analyse présentée dans cette section s'appuie en partie sur les données figurant dans le *World Social Report 2023: Leaving No One Behind in an Ageing World* (publication des Nations Unies, 2023).

³ *World Population Prospects 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

d'un million de personnes âgées. Alors que seuls 10 pays de cette catégorie comptaient plus d'un million de personnes âgées en 2023, ils seront 27 d'ici 2050, et deux d'entre eux devraient en compter plus de 10 millions⁴. Contrairement aux pays plus développés, certaines économies émergentes connaissent des changements démographiques rapides avant de devenir des pays à revenu élevé.

5. Les tendances actuelles laissent présager une augmentation de l'inégalité économique parmi les futures générations de personnes âgées par rapport aux générations actuelles. Les effets des inégalités accumulées tout au long de la vie doivent être mis en évidence dans les discours et les politiques qui traitent des difficultés et des possibilités complexes et évolutives liées au vieillissement de la population. L'accumulation de capital humain est un facteur clé pour remédier à ces inégalités. Le développement du capital humain est une interaction dynamique entre les expériences individuelles, les facteurs socioéconomiques et environnementaux, la protection des droits humains, les possibilités d'éducation et l'accès aux soins de santé et aux ressources à tous les stades de la vie⁵. Les liens intergénérationnels jouent un rôle capital dans ce processus en ce que les expériences, les connaissances et les ressources transmises d'une génération à l'autre peuvent influencer de manière significative le parcours de vie d'une personne.

6. Le lien entre l'approche fondée sur le parcours de vie et les partenariats intergénérationnels souligne la nécessité d'adopter un point de vue holistique, centré sur les personnes, axé sur le long terme et multisectoriel, qui est correctement aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que sur la Déclaration politique et le Plan d'action de Madrid⁶. La prise en compte des besoins et contributions distincts des différents groupes d'âge, au moyen d'un cadre visant à faire en sorte que les politiques soient élaborées selon une perspective intergénérationnelle, peut favoriser l'émergence de sociétés inclusives et durables à même d'améliorer le bien-être des personnes de tous âges.

A. Promouvoir la solidarité intergénérationnelle par la réforme des marchés du travail et des pensions de retraite

7. Du point de vue économique, la solidarité intergénérationnelle fait référence aux transferts financiers et aux réaffectations de fonds qui ont lieu entre les générations, à la fois dans la sphère privée et publique. Dans le domaine public, ces transferts intergénérationnels sont le fruit d'une conception sociale prédominante, selon laquelle les adultes en âge de travailler assurent la sécurité économique et le bien-être des personnes considérées comme « dépendantes » en finançant, par leur travail, les services publics essentiels, notamment l'éducation et les programmes de protection sociale, tels que les pensions de retraite. Ainsi, les personnes âgées sont considérées comme des personnes dépendantes, au même titre que les enfants, dans la mesure où les biens et les services qu'elles produisent ne sont pas suffisants pour répondre à leurs besoins matériels. Dans le domaine privé, le modèle actuel de transferts intergénérationnels repose principalement sur le fait que l'on s'attend à ce que la famille serve de système informel de soutien.

8. En raison de ces perceptions, le vieillissement de la population et l'augmentation de la longévité sont généralement décrits comme des tendances qui

⁴ *World Population Ageing 2023: Challenges and Opportunities of Population Ageing in the Least Developed Countries* (publication des Nations Unies, 2023).

⁵ Robert Black (et autres), « Health and development from preconception to 20 years of age and human capital », *The Lancet*, vol. 399, n° 10336, (avril 2022).

⁶ *Rapport de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, Madrid, 8-12 avril 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.IV.4).

nuiront inévitablement aux économies nationales en provoquant une intensification de la pression budgétaire. Ces raisonnements reposent sur l'idée que, du fait du vieillissement de la population, le nombre de personnes en âge de travailler diminuera et la taille des familles se réduira, si bien qu'il sera difficile de subvenir aux besoins des personnes âgées dans le cadre des systèmes de soutien actuels. Par conséquent, ces systèmes cesseront d'être viables. Toutefois, même si les mutations démographiques qui redessinent le panorama mondial appellent à repenser la solidarité économique intergénérationnelle, ce sont les choix politiques opérés aujourd'hui qui détermineront si le vieillissement de la population est une chance ou un obstacle pour les personnes, les familles et les sociétés.

9. L'incidence économique du vieillissement de la population varie considérablement d'un pays à l'autre, évoluant au fil du temps et en réponse à des changements dans divers aspects de la politique publique. Une analyse récente, effectuée à l'aide des données des comptes de transferts nationaux⁷, met en évidence la manière dont la dynamique démographique affectera l'économie mondiale et confirme que dans les pays où la population vieillit, la consommation par habitant des personnes âgées et des enfants est plus élevée que celle de la population en âge de travailler. Dans le même temps, le stade de la transition démographique dans chaque pays est un facteur déterminant. Par exemple, dans des pays comme les États-Unis d'Amérique, où les changements démographiques sont encore en cours, la consommation des enfants se situe dans la moyenne mondiale, tandis que la consommation des personnes âgées reste particulièrement élevée. Dans des pays comme la Chine et l'Inde, les taux de dépendance des personnes âgées restent faibles, tandis que les niveaux de consommation des enfants sont très élevés⁸. En appréhendant la dynamique propre au vieillissement de la population, les décideurs politiques peuvent mettre au point des interventions ciblées pour promouvoir la croissance économique et l'inclusion sociale et renforcer la solidarité entre les jeunes et les personnes âgées, ainsi qu'entre les générations actuelles et futures.

10. Du point de vue des économies générationnelles, les personnes âgées contribuent à l'économie par le travail formel et informel, consomment, partagent leur richesse financière et leurs actifs au moyen de transferts intergénérationnels, épargnent et contribuent aux budgets publics en payant des impôts. Le vieillissement de la population favorise également la diversification et la création de nouveaux marchés⁹. En plus de prendre acte de la contribution économique des personnes âgées, il est essentiel de reconnaître le rôle essentiel qu'elles jouent dans la prise en charge des jeunes générations, notamment s'agissant des soins non rémunérés qu'elles prodiguent à leurs proches, si l'on entend favoriser la solidarité intergénérationnelle¹⁰. À titre d'exemple, les politiques et les programmes qui soutiennent les grands-parents dans leur rôle d'aidants peuvent contribuer à renforcer les liens familiaux et à promouvoir le bien-être des personnes âgées et des enfants dont elles s'occupent¹¹. Toutefois, cette contribution est souvent insuffisamment comprise en raison du

⁷ Les comptes nationaux de transfert fournissent un cadre comptable complet, systématique et cohérent des flux économiques entre les âges et les générations. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document intitulé *National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analyzing the Generational Economy* (publication des Nations Unies, 2013).

⁸ Andrew Mason et autres, « Six ways population change will affect the global economy », *Population and Development Review*, vol. 48, n° 1 (mars 2022).

⁹ *Ageing in Latin America and the Caribbean: Inclusion and Rights of Older Persons – Report of Latin America and the Caribbean for the fourth review and appraisal of the Madrid International Plan of Action on Ageing* (publication des Nations Unies, 2022).

¹⁰ Programme des Nations Unies pour le développement, *Ageing, Older Persons and the 2030 Agenda for Sustainable Development* (New York, 2017).

¹¹ Joseph Chamie, « Increasingly Indispensable Grandparents », *YaleGlobal Online*, 4 septembre 2018.

manque de recherches sur les différentes modalités d'assistance, y compris l'assistance horizontale, descendante et ascendante, tout au long de la vie adulte et en fonction du genre¹².

11. Dans un contexte de vieillissement de la population, le renforcement de la solidarité économique intergénérationnelle nécessite des actions politiques dans de nombreux domaines. L'une de ces actions devrait porter sur les politiques visant à accroître la participation au marché du travail, en particulier celle des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et d'autres groupes traditionnellement exclus du marché du travail formel. Il est également essentiel de permettre aux travailleurs de s'adapter à l'évolution des technologies numériques sur le marché du travail à mesure qu'ils vieillissent et de les aider à le faire, afin de promouvoir leur participation au marché du travail.

12. Les disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès au marché du travail continuent de se faire sentir dans le monde entier, en particulier dans les régions les moins développées. Lorsqu'il est ventilé par genre, l'indicateur des disparités en matière d'emploi¹³ montre que les disparités entre les genres sont plus faibles dans les pays à revenu élevé, avec un taux de 7,4 % pour les hommes et de 9,6 % pour les femmes. L'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi est plus frappant dans les pays à revenu moyen de la tranche inférieure, où les taux sont de 11 % pour les hommes et de 17,4 % pour les femmes, et il est encore plus prononcé dans les pays à faible revenu, où les taux sont de 16,6 % et de 24,9 % pour les hommes et les femmes, respectivement¹⁴. Au sein de l'Union européenne, le taux d'emploi des femmes âgées de 20 à 64 ans reste inférieur de 11,7 points de pourcentage à celui des hommes¹⁵. Pour remédier à ces disparités, il est primordial de lutter contre la discrimination fondée sur le genre à tous les niveaux. En outre, les politiques doivent aborder la manière dont l'intersection du genre et de l'âge se traduit par une discrimination exacerbée à l'égard des femmes âgées dans le domaine de l'emploi.

13. La discrimination fondée sur l'âge affecte l'accès des jeunes et des personnes âgées au marché du travail. Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes était de 13,3 % en 2023, et celui des adultes de 3,9 %¹⁶. En Afrique, plus d'un jeune sur quatre est sans emploi et ne suit ni études ni formation, ce qui représente environ 72 millions de personnes, dont la plupart sont des femmes¹⁷. Le taux d'activité des travailleurs âgés reste également inférieur à la moyenne. Par exemple, dans l'Union européenne, seuls 59,1 % des personnes âgées de 55 à 64 ans avaient un emploi en 2019, contre 73,1 % de l'ensemble de la population en âge de travailler (20-64 ans)¹⁸. Face aux nombreux obstacles à la pleine participation des travailleurs âgés aux marchés du travail, notamment des attitudes bien ancrées, des lacunes législatives et la structure des institutions sur le lieu de travail¹⁹, il apparaît de plus en plus évident

¹² Sarah E. Patterson and Rachel Margolis, « The demography of multigenerational caregiving: a critical aspect of the gendered life course », *Socius: Sociological Research for a Dynamic World*, vol. 5 (janvier-décembre 2019).

¹³ Indicateur mis au point par l'OIT pour recenser toutes les personnes qui souhaiteraient travailler mais n'ont pas d'emploi.

¹⁴ OIT, « New data shine light on gender gaps in the labour market », *Spotlight on Work Statistics*, n° 12, note d'information de l'OIT, mars 2023.

¹⁵ Commission européenne, Livre vert sur le vieillissement : promouvoir la solidarité et la responsabilité entre générations, document final COM/2021/50.

¹⁶ OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2024* (Genève, 2024).

¹⁷ Vipasana Karkee et Niall O'Higgins, « African youth face pressing challenges in the transition from school to work », *ILOSTAT*, 10 août 2023.

¹⁸ Commission européenne, Livre vert sur le vieillissement.

¹⁹ [A/75/218](#).

qu'il est impératif de mettre en œuvre des politiques ciblées pour promouvoir l'allongement de la durée de la vie professionnelle.

14. Permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de rester actives sur le marché du travail après l'âge légal de la retraite est une entreprise qui revêt plusieurs dimensions. Si certaines personnes âgées choisissent de continuer de travailler après la retraite en raison de la valeur intrinsèque qu'elles accordent au travail et de son rôle dans la promotion de l'inclusion sociale, d'autres le font par nécessité pour subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille. Les politiques visant à promouvoir la participation des personnes âgées au marché du travail doivent tenir compte de ces complexités. Il est essentiel que les politiques tiennent compte du fait que les personnes à faible revenu ont généralement une espérance de vie plus courte que celles ayant un revenu élevé. L'indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie moyenne peut avoir un effet régressif qui exacerbe les disparités en ce qu'elle affecte de manière disproportionnée les travailleurs dont l'espérance de vie est plus faible en diminuant une part plus importante du revenu qu'ils devraient tirer de leur pension de retraite.

15. La mise en œuvre de politiques et de pratiques qui facilitent le transfert de connaissances entre les générations et tirent parti des atouts uniques de chaque groupe d'âge peut également favoriser l'allongement de la durée de la vie professionnelle. Les résultats des recherches établissent un lien entre les relations intergénérationnelles sur le lieu de travail et l'amélioration de la réussite, de la satisfaction et du sentiment d'appartenance des jeunes travailleurs, tout en favorisant la motivation et la contribution des travailleurs plus âgés. Des initiatives telles que les retraites échelonnées et les « returnships » (retours au travail pour une courte durée) contribuent à préserver des connaissances institutionnelles précieuses tout en assurant un transfert d'expertise transparent, de sorte que les jeunes travailleurs bénéficient de l'expérience professionnelle des générations plus anciennes. Cette diversité des âges s'aligne sur les tendances plus générales d'allongement de l'espérance de vie, soulignant la nécessité d'un apprentissage inclusif tout au long de la vie pour développer le potentiel humain en continu²⁰.

16. Il est essentiel d'exploiter le potentiel des travailleurs âgés et de promouvoir les transferts de connaissances entre les générations, mais ces mesures doivent s'accompagner de politiques globales qui permettent de faire face aux difficultés plus générales liées à l'évolution de la main-d'œuvre. Pour compenser le déclin de la population productive en âge de travailler, il est nécessaire de favoriser la croissance de la productivité de la main-d'œuvre, de lutter contre l'économie informelle et de promouvoir le travail décent. Les lacunes en matière de travail décent continuent de se faire sentir dans le monde entier, même s'il existe des différences considérables entre les régions et les groupes socioéconomiques. Bien que l'économie informelle ait reculé au cours des vingt dernières années, le nombre de travailleurs informels s'élèvera à 2 milliards de personnes dans le monde en 2023, ce qui représente plus de la moitié de la population en âge de travailler. Malgré les progrès accomplis pour faire reculer l'économie informelle, plus de 80% des travailleurs en Afrique, près de 66 % des travailleurs en Asie et dans le Pacifique et plus de 50 % des travailleurs en Amérique latine et dans les Caraïbes occupaient un emploi informel en 2023²¹. Les systèmes d'éducation et de formation doivent évoluer pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre en matière d'apprentissage tout au long de la vie, en favorisant les transitions professionnelles et l'utilisation efficace des nouvelles technologies, qui sont les moteurs de la transformation économique et du développement durable.

²⁰ Stanford Center on Longevity, *The New Map of Life*, avril 2022.

²¹ OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2024* (Genève, 2024).

17. Le travail informel affecte la qualité de l'emploi et l'accès aux programmes de protection sociale, affectant ainsi la capacité des personnes à accumuler des richesses et à assurer leur sécurité économique à mesure qu'elles vieillissent. Il érode également l'assiette fiscale nécessaire au financement des systèmes de protection sociale pour les jeunes et les anciennes générations, y compris les pensions de retraite. Le travail décent, en particulier pour les femmes, les jeunes, les travailleurs âgés et les autres groupes vulnérables sur le marché du travail, accroît le bien-être des personnes de toutes les générations et garantit la pérennité des systèmes de soutien.

18. Les politiques visant à accroître la participation au marché du travail, à lutter contre l'économie informelle, à promouvoir le travail décent et à augmenter la productivité doivent aller de pair avec des systèmes de protection sociale solides, complets et adéquats. Les pensions de retraite sont essentielles pour permettre aux générations actuelles et futures de vieillir dans la dignité et la sécurité économique. Les disparités entre les genres persistent : les femmes gagnent moins que les hommes, ont des trajectoires professionnelles plus courtes et moins linéaires, sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel et assument une plus grande part des responsabilités en matière de soins non rémunérés. Par conséquent, les femmes sont plus susceptibles de se trouver dans une situation de pauvreté lorsqu'elles sont âgées. Au sein de l'Union européenne, par exemple, les pensions de retraite des femmes sont en moyenne inférieures de 29,3 % à celles des hommes. En Chine, des recherches récentes indiquent que les disparités entre les genres dans les transferts de pensions de retraite publiques restent prononcées après l'âge de 65 ans, et qu'elles ont tendance à s'accroître chez les personnes les plus âgées. La persistance des écarts de pension de retraite entre les hommes et les femmes accentue la nécessité de soumettre les réformes desdites pensions à une analyse des questions de genre et à une perspective de genre. L'adoption d'une approche intergénérationnelle montre combien il importe de lutter contre la discrimination fondée sur le genre tout au long de la vie pour surmonter ces inégalités à un âge avancé.

19. Dans de nombreux pays, le soutien intergénérationnel aux enfants, personnes âgées et personnes dépendantes s'effectue principalement au sein de la famille et incombe souvent de manière disproportionnée aux femmes, y compris aux femmes âgées, en particulier en l'absence de systèmes de protection sociale adéquats. L'évolution de la taille et de la dynamique des familles, le vieillissement de la population et d'autres tendances sociales et économiques peuvent mettre à mal ces systèmes de soutien traditionnels. Face à cette situation, de nombreux pays renforcent leurs systèmes de pensions de retraite, non seulement pour protéger les droits et la dignité des personnes âgées, mais également pour renforcer le rôle vital des familles et favoriser une plus grande cohésion sociale. Au Cambodge, par exemple, où 73 % des personnes âgées dépendent principalement de leur famille pour leur subsistance, le Gouvernement a reconnu qu'il était urgent de mettre en place un système de pensions de retraite complet afin de préserver la sécurité économique des personnes âgées et de leur famille. Dans d'autres pays de la région de l'Asie et du Pacifique, des mesures ont été prises pour veiller à ce que les enfants adultes apportent une assistance à leurs parents lorsqu'ils sont âgés, en promulguant des lois sur la piété filiale qui encouragent la responsabilité fondée sur la réciprocité des relations.

20. Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces politiques, il est impératif d'actualiser les indicateurs couramment utilisés et les hypothèses souvent désuètes qui les sous-tendent. Les méthodes traditionnellement utilisées pour mesurer la participation au marché du travail, par exemple, ne rendent pas suffisamment compte de l'activité économique des personnes de tous âges, en particulier des femmes, car elles ne prennent pas en compte le travail informel. Pourtant, on estime que trois personnes âgées sur quatre dans le monde sont employées dans le secteur informel et

que, par conséquent, leur contribution économique par le travail n'est pas comptabilisée. De même, le travail de soins non rémunéré, largement effectué par les femmes, dont beaucoup sont âgées, n'est pas pris en compte dans les calculs du produit intérieur brut et est donc exclu des analyses de la productivité économique. Des indicateurs tels que le rapport de dépendance économique, fréquemment utilisés pour analyser la relation économique entre les générations, supposent de manière inexacte, d'une part, que toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus sont homogènes du point de vue de l'activité économique, de la capacité fonctionnelle et de la dépendance et, d'autre part, que tous les adultes en âge de travailler participent activement au marché de l'emploi²².

21. En outre, de nombreuses analyses actuelles de l'incidence économique du vieillissement de la population se fondent sur l'âge chronologique pour définir la vieillesse, ce qui ne tient pas compte de l'augmentation de l'espérance de vie et de la grande diversité au sein du groupe d'âge des 60 ans et plus, et est donc susceptible d'être biaisé. L'utilisation du rapport prospectif de dépendance économique²³ des personnes âgées laisse à penser que les conséquences économiques négatives du vieillissement de la population sont peut-être moins graves que ne le suggère le rapport traditionnel, en particulier parmi les populations où l'espérance de vie est élevée. Toutefois, le manque de données de qualité ventilées par âge au sein du groupe de population actuellement définie comme âgée ne permet pas aux décideurs politiques de comprendre et d'aborder les questions liées au vieillissement de la population²⁴.

B. Promouvoir la solidarité économique par l'apprentissage tout au long de la vie

22. Dans le contexte actuel d'évolution rapide du panorama mondial, marqué par un allongement de l'espérance de vie, l'apprentissage tout au long de la vie est essentiel au développement personnel et professionnel continu²⁵. Il englobe l'éducation scolaire, non scolaire et informelle et remet en cause les conceptions traditionnelles selon lesquelles l'apprentissage est essentiellement réservé aux jeunes. Contrairement aux croyances selon lesquelles la capacité d'apprentissage diminue avec l'âge, les travaux de recherche révèlent que l'influence de l'expérience joue un rôle plus important, ce qui atteste d'une flexibilité et d'une adaptabilité beaucoup plus grandes en matière d'apprentissage tout au long de la vie²⁶. Cet élargissement des perspectives d'apprentissage, désormais reconnu comme essentiel pour une croissance économique durable au titre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030), requiert des améliorations de l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie en tant que déterminant social d'un vieillissement en bonne santé. Cependant, les personnes âgées de 60 ans ou plus rencontrent fréquemment des obstacles à l'apprentissage, tels que l'âgisme, le coût et

²² Le rapport de dépendance économique rapporte le nombre d'enfants (0-14 ans) et de personnes âgées (65 ans ou plus) à la population en âge de travailler (15-64 ans). Voir https://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/methodology_sheets/demographics/dependency_ratio.pdf

²³ Le rapport prospectif de dépendance économique des personnes âgées correspond au nombre de personnes ayant dépassé l'âge le plus proche d'une espérance de vie résiduelle de 15 ans par rapport au nombre de personnes âgées de 20 ans à cet âge. Voir *World Population Ageing 2019* (publication des Nations Unies, 2020).

²⁴ [E/CN.5/2023/6](#).

²⁵ Alicia M. Goodwill et Shen-Hsing A. Chen, « Embracing a culture of lifelong learning: the science of lifelong learning », document de programme et de séance, UIL/2021/PI/H/3, Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2021.

²⁶ Ibid.

les contraintes de temps, qui peuvent les dissuader de participer à des activités d'apprentissage, quel que soit leur niveau de revenu²⁷. L'acceptation sociale de l'apprentissage tout au long de la vie, facilitée par des politiques incitatives, joue un rôle essentiel dans la promotion de l'adaptation et de la croissance tout au long de la vie et permet de s'éloigner du parcours de vie traditionnel en trois chapitres, à savoir l'éducation, le travail et la retraite. Il promeut une approche plus souple dans laquelle l'apprentissage, le travail, les soins et la participation à des activités culturelles s'imbriquent tout au long de la vie²⁸.

23. Des stratégies globales allant au-delà des réformes économiques sont également essentielles pour combler les lacunes en matière de pensions de retraite et s'adapter aux changements démographiques. La nécessité de l'apprentissage tout au long de la vie revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de lutter contre les disparités cumulées tout au long de la vie, en particulier pour les femmes. Le Plan d'action de Madrid a jeté les bases en appelant à l'égalité des chances en matière d'éducation continue, de formation et de reconversion pour tous les âges, tout en mettant l'accent sur l'expertise des personnes de tous âges et en reconnaissant les avantages que procure le renforcement de l'expérience avec l'âge²⁹. Cette approche, mise en avant par le Sommet sur la transformation de l'éducation³⁰, est essentielle pour surmonter les difficultés nombreuses et variées propres à nos sociétés.

24. L'investissement dans la formation tout au long de la vie est bénéfique pour divers domaines d'action tels que la productivité du marché du travail, la santé, le bien-être, la cohésion sociale et la solidarité intergénérationnelle. Toutefois, une étude menée en 2021 dans 159 pays a révélé des disparités dans l'engagement mondial en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie. Malgré une hausse de la participation à ce type d'apprentissage depuis 2018, principalement due aux nouvelles possibilités d'apprentissage à distance en ligne, le bilan reste inégal. Alors que 56 % des pays ont fait état d'une plus grande participation des femmes, seuls 23 % ont constaté une augmentation similaire chez les personnes âgées. Cette disparité est d'autant plus prononcée que 24 % des pays ont observé une baisse de la participation des personnes âgées à l'apprentissage tout au long de la vie, contre 10 % en 2018. L'Espagne a fait état d'une légère augmentation de la participation des personnes âgées aux activités d'apprentissage tout au long de la vie, qui est passée de 1,6 % à 1,8 % entre 2018 et 2019, tandis que d'autres pays comme Cabo Verde, la Colombie, l'Estonie et le Yémen ont signalé une baisse. Ces tendances soulignent la nécessité impérieuse de mettre en place un cadre éducatif global et adapté à tous les âges. Il est en outre nécessaire d'augmenter les investissements publics pour pallier le manque de fonds alloués aux programmes d'apprentissage tout au long de la vie destinés aux personnes âgées³¹. Parce qu'elles promeuvent la mise en place de politiques inclusives, ces initiatives visent à atténuer les inégalités en matière d'éducation observées dans les différentes tranches d'âge.

²⁷ Brittné Kakulla, « Lifelong learning attracts older adults for personal growth and cognitive health », AARP Research, mars 2022.

²⁸ Stanford Center on Longevity, *The New Map of Life*.

²⁹ E/CN.5/2023/6.

³⁰ Voir <https://www.un.org/fr/transforming-education-summit>.

³¹ Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, *Cinquième rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes : éducation à la citoyenneté : donner aux adultes les moyens du changement* (Hambourg, 2022).

C. Générations et modes de vie³²

25. Le mode de vie influence la situation économique, l'état de santé et le bien-être des personnes âgées et des membres de leur famille. Il a été établi que la configuration du foyer avait une incidence sur les taux de mortalité, les travaux de recherche confirmant une mortalité plus élevée chez les personnes âgées vivant seules ou en établissement spécialisé que chez celles qui vivent avec un conjoint ou d'autres membres de la famille³³. Il est donc impératif que les décideurs politiques comprennent mieux les incidences du milieu et du mode de vie sur les populations vieillissantes. Les systèmes fondés sur le soutien mutuel entre les membres de la famille de différentes générations ont traditionnellement été mis en place au sein des foyers intergénérationnels. Les changements démographiques, les normes culturelles, les préférences et les contraintes individuelles, ainsi que la disponibilité, l'accessibilité et l'adéquation des systèmes de protection sociale, sont autant de facteurs qui influencent les choix relatifs au mode de vie.

26. Même si les modes de vie varient encore beaucoup d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, les tendances mondiales montrent que la vie dans des foyers composés de membres d'une famille élargie est de moins en moins fréquente en moyenne, et que la proportion de personnes âgées vivant seules ou avec leur conjoint est en augmentation. La cohabitation avec des membres de la famille élargie ou avec au moins un enfant adulte est le mode de vie le plus fréquent chez les personnes âgées d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. En Europe, en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande, les personnes âgées vivent le plus souvent avec leur conjoint, puis seules. Les analyses effectuées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes montrent que la cohabitation des personnes âgées avec des enfants adultes est plus probable dans les pays qui en sont aux premiers stades de la transition démographique, en particulier dans les zones rurales³⁴. C'est en Afrique et en Asie que la proportion de personnes âgées vivant seules est la plus faible, mais la configuration des familles et des foyers y évolue également. En Malaisie, par exemple, des changements démographiques rapides se sont traduits par une augmentation de la proportion de familles nucléaires.

27. Les femmes âgées sont plus susceptibles de vivre seules que les hommes âgés, et lorsqu'elles le font, elles sont souvent davantage exposées à la pauvreté que leurs homologues masculins ayant un mode de vie similaire. Une plus grande proportion de personnes âgées vivant dans des foyers composés de membres de générations qui ne se suivent pas directement ou de membres de la famille élargie sont des femmes. Selon les données recueillies dans la région arabe, les hommes âgés sont plus souvent mariés que les femmes âgées, et ces dernières sont donc plus nombreuses à vivre seules, ce qui les expose à un risque accru d'isolement social³⁵.

28. L'accès aux pensions de retraite, aux soins de santé, à des logements abordables et à d'autres services pertinents permet aux personnes âgées qui le souhaitent de vivre seules, à la différence des contextes où la vieillesse est associée à une plus grande insécurité économique. Les migrations, qu'elles soient internationales ou entre zones

³² L'analyse présentée dans la présente section s'appuie en partie sur les données présentées dans le document intitulé *World Population Ageing 2020 Highlights – Living Arrangements of Older Persons* (publication des Nations Unies, 2020).

³³ ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, « United Nations database on older persons living in collective living arrangements », étude technique n° 2023/8 (2023).

³⁴ *Vieillesse en Amérique latine et dans les Caraïbes* (publication des Nations Unies, 2022).

³⁵ *Ageing in Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) member States: Fourth Review and Appraisal of the Madrid International Plan of Action on Ageing* (publication des Nations Unies, 2022)

rurales et urbaines, ont également une incidence sur les modes de vie traditionnels. En outre, les migrations peuvent perturber les perceptions conventionnelles des structures familiales, des rôles assignés à l'homme et à la femme et des relations intergénérationnelles, ce qui entraîne des ajustements et des négociations quant aux rôles et responsabilités des différents membres de la famille. Dans les pays où les taux d'émigration sont élevés, les foyers composés de membres de générations qui ne se suivent pas directement, dans lesquels les parents migrants confient la garde de leurs enfants aux grands-parents, sont de plus en plus fréquents³⁶.

29. Si les modifications des modes de vie peuvent transformer les relations intergénérationnelles et les systèmes de soutien traditionnels, elles ne se traduisent pas nécessairement par un déclin du soutien entre les membres de la famille. L'expérience de plusieurs pays d'Asie et du Pacifique montre que les familles peuvent s'adapter à l'évolution de la dynamique sociale et économique, tout en maintenant un soutien intergénérationnel fort entre les parents âgés et leurs enfants adultes. Les études disponibles dans plusieurs pays de la région suggèrent que l'expansion des systèmes de protection sociale pour les personnes âgées n'a pas supplanté le soutien intergénérationnel fourni par les enfants devenus adultes. Par exemple, des données relatives à la Thaïlande montrent que le régime d'allocation de vieillesse est devenu la principale source de revenus pour de nombreuses personnes âgées, mais qu'il n'a pas entraîné une diminution de la cohabitation intergénérationnelle ou de l'aide sociale non monétaire.

30. Face au vieillissement de la population, des pays ont entrepris de mettre en œuvre diverses initiatives pour s'adapter à l'évolution des modes de vie. La promotion du vieillissement au domicile nécessite non seulement un soutien ciblé aux personnes et à leurs foyers, mais également une redéfinition des rôles que les communautés et les familles peuvent jouer dans le soutien à l'inclusion sociale, ainsi que l'adaptation des réseaux sociaux et de sécurité aux nouvelles réalités démographiques, sociales et économiques. Plusieurs pays de la région de l'Asie et du Pacifique, comme le Cambodge et la Malaisie, donnent la priorité au vieillissement au domicile, et soulignent la nécessité de mettre en place des infrastructures publiques adaptées aux personnes âgées³⁷. À Singapour, le programme de subvention au logement de proximité (Proximity Housing Grant) encourage les familles à résider plus près les uns des autres, ce qui favorise le soutien intergénérationnel. En outre, les appartements « trois générations » du pays permettent à des membres de familles de générations différentes de vivre ensemble³⁸. Dans la région européenne, plusieurs solutions destinées à favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées ont été mises en lumière. L'Autriche, par exemple, met en œuvre des programmes de logements intergénérationnels qui réunissent les générations plus âgées et plus jeunes³⁹. L'Algérie offre aux personnes âgées qui ne bénéficient d'aucun soutien familial la possibilité de vivre dans des familles d'accueil bénévoles⁴⁰.

D. Solidarité et prestation de soins entre générations

31. Compte tenu de la tendance démographique mondiale au vieillissement de la population, le secteur des soins à la personne est en pleine mutation et englobe un

³⁶ [A/78/61-E/2023/7](#).

³⁷ [ESCAP/MIPAA/IGM.3/2022/INF/1](#).

³⁸ [A/78/61-E/2023/7](#).

³⁹ *Ageing Policy in Europe, North America and Central Asia in 2017–2022: Synthesis Report on the Implementation of the Madrid International Plan of Action on Ageing in the Economic Commission for Europe (ECE) region between 2017 and 2022* (publication des Nations Unies, 2022)

⁴⁰ *Ageing in ESCWA member States* (publication des Nations Unies, 2022).

large éventail de besoins en matière de soins rémunérés et non rémunérés, dispensés dans un cadre formel ou informel. La solidarité intergénérationnelle est essentielle à la mise en place d'un système de soins solide qui associe les personnes de tous âges qui prodiguent et reçoivent des soins. Les personnes âgées constituent un groupe hétérogène dont les besoins en matière de santé sont différents ; certains nécessitent des soins et un soutien plus ou moins conséquents que d'autres, ce qui témoigne de l'effet cumulé des déterminants sociaux tout au long de la vie, notamment le statut socioéconomique, l'éducation, l'emploi, le logement, la sécurité alimentaire et l'accès aux soins de santé. Pour garantir l'efficacité des stratégies de soins globaux, il importe de reconnaître et de valoriser les diverses contributions des soignants et aidants. Il s'agit aussi bien de l'aide apportée par les membres de la famille, qui ne sont pas rémunérés, que des soins dispensés par des professionnels dans le cadre de divers services ciblés, tels que les soins palliatifs, la rééducation et les soins de longue durée.

32. Les progrès en matière de soins et de services d'aide aux personnes âgées varient d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. L'évolution des structures familiales, la dynamique du marché du travail, les normes culturelles et les tendances à la migration des jeunes vers les zones urbaines ou à l'étranger en vue d'accéder à l'éducation et à l'emploi ont creusé l'écart entre l'offre et la demande de soins et d'aide aux personnes âgées. Dans de nombreux pays, cette tendance a contribué à une diminution des soins et du soutien intergénérationnels au sein des familles, les jeunes générations étant de plus en plus contraintes de se tourner vers les pouvoirs publics pour obtenir des services de soins et de soutien. Malgré cette évolution, les personnes âgées méritent de recevoir des soins et un soutien qui respectent leurs droits humains et leur dignité, quelles que soient leurs capacités physiques et mentales. La mise en œuvre de politiques visant à soutenir les aidants, telles que des prestations en espèces ou des programmes de formation, met en évidence la nécessité d'adopter une approche globale en matière de systèmes de soins de longue durée⁴¹. Ces systèmes doivent répondre aux besoins et aux préférences des personnes âgées tout en favorisant le bien-être des aidants, qui peuvent eux-mêmes être des personnes âgées, et en promouvant la solidarité intergénérationnelle.

33. Le manque de données, en particulier de statistiques ventilées par âge et intégrant des facteurs tels que le sexe, le handicap et le statut socioéconomique, masque l'ampleur réelle de la prise en charge des personnes dépendantes dans une société vieillissante. Il est alors difficile de comprendre avec précision les difficultés rencontrées tout au long de la vie et de prendre des mesures proactives pour permettre aux aidants non rémunérés de participer pleinement au marché du travail^{42, 43}. En Europe, les aidants familiaux fournissent environ 80 % de tous les soins de longue durée, et les estimations suggèrent qu'ils représentent entre 10 % et 25 % de la population totale.

34. L'augmentation du nombre d'aidants ne suit pas le rythme de la demande croissante de soins de longue durée. En 2015, une étude a fait état d'une pénurie mondiale d'environ 13,6 millions d'auxiliaires de vie⁴⁴, le déficit le plus important ayant été observé en Asie et dans le Pacifique (8,2 millions), suivi par l'Afrique et les Amériques avec des pénuries s'élevant respectivement à 1,5 million et 1,6 million de

⁴¹ E/CN.5/2023/6.

⁴² L'analyse présentée dans cette section est basée sur les données présentées dans la note de synthèse n° 143, qui porte sur la prestation de soins dans une société vieillissante.

⁴³ Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Rapport de situation sur la Décennie des Nations unies pour le vieillissement en bonne santé, 2021-2023* (Genève, 2023).

⁴⁴ Xenia Scheil-Adlung, *Long-term Care Protection for Older Persons: A Review of Coverage Deficits in 46 Countries*, Document de travail sur l'extension de la sécurité sociale, n° 50 (Genève, OIT, 2015).

personnes. L'Europe enregistre quant à elle une pénurie de 2,3 millions d'auxiliaires. Ces déficits signifient que la moitié de la population âgée dans le monde n'a pas accès à des soins de longue durée formels et de qualité. Les migrants nés à l'étranger pallient bien souvent les pénuries d'auxiliaires de vie. En Italie, par exemple, on estime que 73 % des auxiliaires de vie rémunérés en 2017 étaient nés à l'étranger. Les auxiliaires de vie immigrés sont souvent en situation irrégulière et ne peuvent donc travailler que dans l'économie informelle, synonyme de protection limitée et de salaire peu élevé. La reconnaissance et la protection des droits de tous les auxiliaires de vie, y compris les immigrés, sont conformes à la cible 8.8 des objectifs de développement durable relative à la défense des droits des travailleurs⁴⁵.

35. Les femmes assurent environ 70 % des heures de soins informels dans le monde, la proportion la plus élevée se situant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où les politiques, les programmes et les services de soins restent insuffisants⁴⁶. Dans ces pays, les aidants familiaux cumulent souvent les responsabilités, notamment celles de s'occuper des enfants à charge, de gérer les tâches ménagères et les finances et de se livrer à des activités génératrices de revenus, ce qui les expose à une surcharge de travail et au risque de fournir des soins de qualité médiocre. La dépendance à l'égard des soins informels peut également décourager les aidants de chercher du soutien, et les problèmes de santé physique et mentale qu'ils peuvent rencontrer peuvent également compromettre involontairement la qualité des soins qu'ils sont en mesure de prodiguer.

36. Les régimes de soins de longue durée varient d'un pays à l'autre. Alors que certains pays reposent largement sur le soutien familial et les réseaux informels de soins, lorsque l'offre de soins de longue durée organisés est inadéquate et dominée par des services caritatifs ou privés à but lucratif⁴⁷, d'autres ont élaboré des politiques et se sont dotés d'institutions globales pour répondre aux besoins en matière de soins de longue durée. Dans le second cas, les réglementations et les financements publics façonnent les systèmes de manière significative, l'accent étant mis sur la professionnalisation des soins plutôt que sur le seul soutien de la famille. Il existe néanmoins des points communs, notamment la reconnaissance de la diversité des services, des prestataires et des sources de financement, ainsi que du rôle central de la famille dans la législation et les politiques ; un engagement à vieillir au domicile ; et une reconnaissance du besoin croissant de politiques de soins de longue durée. Une enquête menée auprès de 110 pays en 2020 et 2022 a révélé que le pourcentage de pays disposant d'une politique nationale de soutien aux soins de longue durée pour les personnes âgées était passé de 67 % en 2020 à 78 % en 2022, ce qui atteste d'une meilleure reconnaissance de l'utilité des politiques y relatives⁴⁸.

E. Encourager la solidarité intergénérationnelle en faveur de l'action climatique

37. Les changements climatiques font peser de graves risques sur les personnes de tous âges, affectant à la fois les générations actuelles et futures. Les catastrophes liées au climat et aux conditions météorologiques ont été multipliées par cinq au cours des 50 dernières années, compromettant les progrès en matière de développement, de

⁴⁵ [A/73/213](#).

⁴⁶ OMS, *Rapport mondial de situation sur l'action de santé publique contre la démence* (Genève, 2021).

⁴⁷ OMS, *Towards long-term care systems in sub-Saharan Africa*, Série sur les soins de longue durée (Genève, 2017).

⁴⁸ OMS, *Rapport de situation sur la Décennie des Nations unies pour le vieillissement en bonne santé*.

santé mondiale et de réduction de la pauvreté⁴⁹. En outre, cette crise menace d'exacerber les disparités en matière de santé au sein des différentes populations et entre elles⁵⁰. Pour surmonter ces difficultés, il est nécessaire de s'affranchir des perceptions et attitudes âgistes qui établissent bien souvent une ségrégation entre les personnes âgées et les populations plus jeunes. Il est essentiel de favoriser une culture de la coopération et de la solidarité intergénérationnelle pour apporter une réponse unifiée et efficace à la crise climatique.

38. En 2023, les températures moyennes mondiales ont atteint leur niveau le plus élevé depuis plus de 100 000 ans tandis qu'en 2022, des records de chaleur avaient été enregistrés sur tous les continents. Les personnes les plus vulnérables à la chaleur extrême sont les personnes âgées et les nourrissons, qui connaissent aujourd'hui deux fois plus de jours de canicule qu'ils n'en auraient connu entre 1986 et 2005. En outre, les décès liés à la chaleur chez les personnes âgées de plus de 65 ans ont augmenté de 85 % par rapport à la période allant de 1990 à 2000, soit un taux nettement supérieur à l'augmentation de 38 % attendue si les températures étaient restées stables⁵¹. Selon une estimation très prudente, l'exposition à la chaleur due aux changements climatiques devrait entraîner 38 000 décès annuels supplémentaires chez les personnes âgées entre 2030 et 2050⁵². Les estimations de la mortalité montrent qu'en Afrique, la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans décédées des suites de températures extrêmes (mesurée en fraction de décès pour 100 000 personnes) au cours de la période allant de 2017 à 2022 était supérieure de 11 % à celle enregistrée au cours de la période de référence allant de 2000 à 2005. Au cours de la même période, les augmentations correspondantes en Europe et en Amérique centrale et du Sud ont été respectivement de 8,8 % et 7 %⁵³.

39. Chaque année entre 2018 et 2022, les habitants des petits États insulaires en développement, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont connu un record du nombre de jours caractérisés par des températures présentant des risques pour la santé en raison des changements climatiques⁵⁴. Cette escalade des phénomènes météorologiques extrêmes, qui vont des vagues de chaleur aux tempêtes et aux inondations, est devenue un problème crucial de santé publique, entraînant une forte mortalité, des complications sanitaires et des perturbations considérables des systèmes alimentaires. La sécheresse et la chaleur prolongées dévastent les rendements agricoles et limitent le travail à l'extérieur. Les personnes âgées qui occupent un emploi physique sont plus vulnérables parce qu'elles n'ont pas vraiment d'autres perspectives d'emploi. La perte de revenus qui en résulte limite leur accès à une alimentation nutritive et à un logement sûr, amorçant ainsi un cercle vicieux qui accroît leur vulnérabilité aux maladies et diminue leur capacité de travail. En outre, les changements climatiques érodent les principaux déterminants sociaux de la santé, notamment la stabilité des moyens de subsistance, l'accessibilité des soins de santé et les filets de sécurité sociale destinés à favoriser la résilience, autant d'éléments qui

⁴⁹ Organisation météorologique mondiale, *Atlas of Mortality and Economic Losses from Weather, Climate and Water Extremes (1970-2019)* (Genève, 2021).

⁵⁰ OMS, Principaux repères, « Changement climatique », 12 octobre 2023.

⁵¹ Marina Romanella et autres, « The 2023 report of the Lancet Countdown on health and climate change: the imperative for a health-centred response in a world facing irreversible harms », *The Lancet*, vol. 402, n° 10419 (novembre 2023).

⁵² OMS, *Quantitative Risk Assessment of the Effects of Climate Change on Selected Causes of Death, 2030s and 2050s*. (Genève, 2014).

⁵³ Marina Romanella *et al.*, « The 2023 report of the Lancet Countdown on health and climate change ».

⁵⁴ Ibid.

contribuent au déclin de la mobilité sociale⁵⁵, ⁵⁶. Par conséquent, les populations âgées, en particulier dans les pays à revenu moyen de la tranche inférieure, où résident les deux tiers des personnes âgées de la planète, sont parmi les plus touchées par les effets croisés des changements climatiques sur la santé et l'instabilité économique⁵⁷.

40. Une analyse récente a apporté des preuves concrètes, dans 24 pays, de l'ampleur des difficultés que pose la crise climatique pour les populations rurales qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité sociale et économique en raison de leur statut économique, de leur genre et de leur âge. Les conclusions de cette analyse ont révélé que les ménages ruraux tenus par des personnes âgées étaient touchés de manière disproportionnée par la crise climatique, perdant chaque année 3 % de leurs revenus à cause des inondations et 6 % à cause du stress thermique, par rapport aux ménages tenus par des personnes plus jeunes. Cette disparité s'explique en grande partie par le fait que les ménages plus jeunes sont mieux à même d'accéder à des emplois non agricoles en cas de phénomènes météorologiques extrêmes, de sorte que leurs revenus sont moins sensibles à ces phénomènes. S'il est établi que les changements climatiques affectent les personnes en situation de vulnérabilité, l'étude souligne que les ménages ruraux âgés sont particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes, mais qu'ils ne sont guère pris en compte dans les politiques nationales en matière de climat. Dans les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation des 24 pays analysés, moins de 1 % des 4 164 actions climatiques proposées mentionnent les personnes âgées⁵⁸. Pour remédier à ces disparités, il convient d'apporter un soutien financier adéquat, d'accorder une attention politique concertée et de mettre en place des actions programmatiques adaptées aux besoins des populations rurales diverses et vulnérables.

41. Des études analytiques mettent en évidence des lacunes importantes dans la collecte de données ventilées par âge, notamment en ce qui concerne le suivi de la santé et l'accès aux soins de santé, y compris pour les personnes âgées handicapées, ce qui contribue selon toute vraisemblance à leur marginalisation dans la législation et l'élaboration des politiques en matière de climat⁵⁹. En outre, les femmes âgées, les personnes âgées appartenant à des minorités ethniques et les personnes âgées autochtones éprouvent des difficultés particulières à faire valoir leurs droits face aux effets des changements climatiques.

42. De nombreux risques sanitaires associés aux changements climatiques peuvent être évités ou retardés en adoptant des comportements sains, façonnés par la transmission de valeurs, d'habitudes et de connaissances d'une génération à l'autre⁶⁰. Les stratégies visant à lutter contre les maladies non transmissibles et les handicaps chez les personnes âgées et à augmenter l'espérance de vie en bonne santé devraient commencer tôt dans la vie, en mettant l'accent sur la nécessité d'entretenir des relations intergénérationnelles positives. La lutte contre les effets des changements climatiques sur la santé nécessite une approche intergénérationnelle concertée qui valorise la contribution des personnes âgées à l'élaboration de solutions durables.

⁵⁵ OMS, Principaux repères, Changement climatique.

⁵⁶ Carissa Wong, « Climate change is also a health crisis: these three graphics explain why », *Nature*, vol. 624, 7 décembre 2023.

⁵⁷ HelpAge International, exposé « A Rising Force for Change: older people and climate action », octobre 2021.

⁵⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *The Unjust Climate: Measuring the Impacts of Climate Change on Rural Poor, Women and Youth* (Rome, 2023).

⁵⁹ [A/HRC/49/61](#).

⁶⁰ OMS, *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé* (Genève, 2015).

43. Bien que la vulnérabilité des personnes âgées aux changements climatiques soit avérée, leurs besoins sont souvent relégués au second plan au moment de l'élaboration des politiques. Cette attitude peut être attribuée à l'âgisme et au manque de visibilité des personnes âgées dans le débat public et les médias. Cependant, de nombreuses personnes âgées restent engagées en faveur de la santé environnementale et du bien-être des générations futures, compte tenu de leurs connaissances approfondies et de leur vécu. Nombre d'entre elles jouent un rôle essentiel dans la promotion de la collaboration multigénérationnelle, en contribuant non seulement aux manifestations et à la défense des droits, mais également en proposant des perspectives diverses et des approches novatrices en vue de résoudre les problèmes. En outre, leur influence considérable dans les domaines politique et économique leur donne l'occasion de façonner la politique climatique.

44. La collecte de données et la recherche sur les contributions économiques et les modes de consommation des personnes âgées en ce qui concerne les investissements verts et les solutions durables sur le plan de l'environnement sont limitées⁶¹. Cependant, étant donné qu'elles sont de plus en plus nombreuses, les personnes âgées détiennent une part considérable du revenu disponible dans tous les pays, en plus de leurs fonds de prévoyance et de leurs systèmes de pensions de retraite. Leur influence économique reste largement inexploitée, bien qu'elle puisse avoir une incidence significative sur le marché pour tous les groupes d'âge⁶². La capacité des générations plus âgées à réorienter leurs investissements financiers vers des initiatives respectueuses du climat est un outil puissant pour promouvoir la durabilité. En outre, les personnes âgées peuvent encourager une évolution des modes de consommation en faveur de solutions plus respectueuses de l'environnement.

45. Des politiques d'action climatique inclusives, équitables et globales sont essentielles pour répondre aux besoins particuliers de tous les groupes d'âge. Les décideurs politiques doivent adopter une approche intergénérationnelle qui tienne compte des facteurs complexes influençant les expériences et les actions individuelles et collectives, en accordant une attention particulière aux contextes socioéconomiques tout au long de la vie. Cette compréhension nuancée est essentielle, non seulement pour lutter contre les stéréotypes et les généralisations fondés sur l'âge, mais également pour reconnaître les effets profonds des changements climatiques sur les personnes âgées. En tenant compte de ces divers facteurs croisés, les pouvoirs publics pourraient élaborer des politiques qui renforcent véritablement la résilience des générations actuelles et futures⁶³.

46. Les travaux de recherche menés sous l'angle de l'intégration d'une approche fondée sur le parcours de vie indiquent que le niveau d'éducation est un facteur essentiel de l'action contre les changements climatiques, les niveaux d'éducation permettant de manière significative de prédire les attitudes à l'égard des changements climatiques dans le monde entier. Grâce aux progrès scientifiques récents, les jeunes ont aujourd'hui davantage accès aux connaissances et à la sensibilisation aux changements climatiques dès leur plus jeune âge, ce qui contraste fortement avec les générations plus anciennes qui, dans leur jeunesse, n'avaient pas accès à des connaissances similaires. La corrélation entre le niveau d'éducation et la défense de l'environnement reste constante dans divers contextes socioéconomiques, ce qui suggère que les connaissances et la sensibilisation sont essentielles pour fédérer les

⁶¹ Vania Eugênia da Silva and Karla Maria Damiano Teixeira « Consumer pattern and elderly consumer behavior: a meta-analysis », *World Journal of Research and Review*, vol. 12, n° 4 (avril 2021).

⁶² Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, exposé « Older people and climate action », février 2021.

⁶³ [A/HRC/49/61](#).

personnes de tous âges autour de la lutte contre les changements climatiques. Elle est un indicateur essentiel de l'engagement proactif en faveur de l'action climatique, qui transcende les clivages générationnels.

III. Progrès et initiatives du système des Nations Unies en faveur de la solidarité intergénérationnelle

47. Le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont organisé une réunion du groupe d'experts sur les personnes âgées et la solidarité intergénérationnelle à Bangkok, les 10 et 11 octobre 2023. Les participants à la réunion ont préconisé de tenir compte du vieillissement de la population et de sauvegarder les droits des personnes âgées, et ont demandé à l'Organisation des Nations Unies d'adopter une approche intergénérationnelle et axée sur le parcours de vie dans le cadre de ses activités. La Commission et le Département ont également entrepris de renforcer les capacités des pouvoirs publics à analyser le partage des ressources économiques entre les groupes de population dans le cadre d'un projet du Compte pour le développement axé sur les comptes d'inclusion nationaux. Cette analyse est déterminante pour la prévision à long terme des coûts et du financement de la protection sociale, de l'éducation et des soins de santé dans des pays cibles tels que la République démocratique lao, la Malaisie, les Maldives et le Viet Nam.

48. Dans la neuvième édition de son rapport sur la population et le développement (*Population and Development Report*), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a mis l'accent sur la solidarité intergénérationnelle et l'écosystème des soins aux personnes âgées. La CESAO a aidé plusieurs États membres, à savoir l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, la République arabe syrienne, la Somalie et le Soudan, à élaborer des politiques nationales et des plans d'action en faveur des personnes âgées qui comprennent des piliers sur la solidarité intergénérationnelle. Elle a également facilité l'apprentissage par les pairs en matière de solidarité intergénérationnelle dans le cadre de diverses manifestations régionales, notamment lors du dialogue des parties prenantes organisé dans le contexte du sixième examen régional de la Conférence internationale sur la population et le développement.

49. En 2023, l'Union internationale des télécommunications a organisé une discussion intergénérationnelle lors du Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, qui était axée sur la perception qu'ont les jeunes du vieillissement et sur la nécessité de faire évoluer ces points de vue. Elle a également souligné la nécessité d'adopter une approche fondée sur la santé tout au long de la vie, qui intègre la technologie et le bien-être financier. La discussion a mis en évidence le rôle essentiel des technologies numériques dans la promotion de la collaboration intergénérationnelle sur le plan de l'environnement de travail, du logement et de l'aménagement des espaces publics.

50. L'Union postale universelle soutient depuis toujours la solidarité intergénérationnelle. Par l'intermédiaire de ses pays membres et de leurs opérateurs postaux, elle est chargée de fournir des services essentiels à des milliards de personnes, y compris celles qui vivent dans les communautés les plus reculées. Les services postaux exploitent un réseau physique de centaines de milliers de bureaux et de véhicules postaux, ainsi qu'une infrastructure de services numériques, financiers et sociaux en expansion, desservie par plus de 5 millions d'employés. Les services postaux sont couramment utilisés par les différentes générations, généralement au sein des familles, pour lutter contre l'isolement social, rester en contact et se soutenir mutuellement grâce à l'échange de lettres, de cartes postales et de colis.

51. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) encourage et favorise la solidarité intergénérationnelle en collaboration avec diverses parties prenantes. Elle a publié un guide pratique intitulé « *Connecting Generations: Planning and Implementing Interventions for Intergenerational Contact* » (Établir un lien entre les générations : Planifier et mettre en œuvre des interventions visant à promouvoir les échanges intergénérationnels). La création, pour une durée de trois ans, d'une Commission sur le lien social pour la période 2024-2026 est l'occasion pour l'OMS d'examiner le rôle de la solidarité intergénérationnelle dans la création d'un monde davantage connecté sur le plan social.

IV. Recommandations

52. Les choix politiques qui favorisent la solidarité entre les générations dans un contexte de vieillissement de la population et d'allongement de la durée de vie revêtent plusieurs dimensions et supposent des transformations et des réformes structurelles novatrices et de grande envergure. Les marchés du travail, les politiques familiales, les politiques de renforcement du capital humain et de la main-d'œuvre et les systèmes de protection sociale doivent tous mieux tenir compte de la nouvelle configuration démographique du monde et s'y adapter, ce qui supposera de repenser et d'actualiser les notions de base qui sous-tendent les outils utilisés pour examiner les effets du vieillissement de la population et de l'allongement de la durée de vie. Il s'agit de remettre en question les hypothèses sur lesquelles reposent les indicateurs et les mesures économiques actuels, d'appliquer une approche fondée sur le parcours de vie et d'attirer l'attention sur les ramifications des inégalités économiques et sociales sur le vieillissement de la population. Il est également essentiel de mieux quantifier et tenir compte des contributions des personnes âgées à leurs sociétés et à leurs économies.

53. L'intégration d'une approche fondée sur le parcours de vie dans la vie professionnelle nécessite de remettre en question le modèle traditionnel des trois étapes linéaires et distinctes que sont l'éducation, le travail et la retraite. De nouvelles idées politiques sont nécessaires pour se détourner de ce parcours professionnel linéaire à sens unique et proposer des solutions pour quitter et réintégrer le marché du travail, en fonction des capacités ou des besoins, tout au long de la vie. De telles solutions permettraient d'assouplir les transitions de la vie et de redistribuer le temps consacré au travail rémunéré, à l'éducation et à la formation tout au long de la vie et à l'aide intergénérationnelle, lorsque les besoins se font sentir.

54. L'avenir est lourd d'incertitudes. Face à l'incidence d'innovations révolutionnaires, telles que l'intelligence artificielle, et aux conséquences à moyen et long terme des changements climatiques dans tous les domaines de la vie humaine, il est difficile de prévoir et de s'employer à planifier l'avenir. Toutefois, le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie ne sont pas des inconnus, et leurs éventuels effets négatifs sur le secteur public ne sont pas inévitables. Il est indéniable que les populations vieillissent et vivent plus longtemps. Que les pays soient déjà avancés ou qu'ils aient seulement commencé à suivre cette voie, les projections montrent que cette tendance mondiale caractérisera la composition démographique des sociétés futures. Dans un avenir où, pour la première fois, jusqu'à six générations coexisteront, il est nécessaire de faire des choix politiques adéquats qui reposent sur une approche intergénérationnelle afin d'exploiter tout le potentiel et toutes les possibilités que le vieillissement de la population et la longévité offrent aux personnes, aux familles et aux sociétés.

55. Les États Membres sont invités à examiner les recommandations ci-après :

a) Reconnaître le rôle des relations intergénérationnelles s'agissant de promouvoir la cohésion sociale et d'influencer le parcours de vie d'une personne grâce au transfert d'expériences, de connaissances, de ressources et de soutien ;

b) Travailler à l'actualisation des indicateurs économiques actuels qui masquent l'hétérogénéité des ressources et des capacités des personnes âgées, négligent le potentiel de l'allongement de la durée de vie et ne tiennent pas compte des contributions économiques de ces personnes, y compris sur le marché du travail informel et dans le cadre des soins non rémunérés ;

c) Prendre acte du rôle déterminant et évolutif que jouent les familles en contribuant au bien-être de leurs membres et des communautés dans leur ensemble, et mettre en œuvre des politiques qui les soutiennent, y compris des programmes de protection sociale pertinents ;

d) Promouvoir le transfert de connaissances entre générations sur le lieu de travail afin d'exploiter le potentiel des différentes générations et de mieux s'adapter à l'évolution des marchés du travail ;

e) Investir dans la formation aux compétences numériques et favoriser l'adoption de technologies d'amélioration de la productivité, telles que l'automatisation, l'intelligence artificielle et les plateformes numériques, entre autres mesures, afin de répondre aux besoins d'apprentissage des travailleurs tout au long de leur vie ;

f) Reconnaître que les bases d'un vieillissement en bonne santé sont posées avant la naissance et façonnées par l'effet cumulatif des déterminants sociaux de la santé et d'autres inégalités et discriminations vécues tout au long de la vie ;

g) Encourager l'adoption d'une approche fondée sur le parcours de vie dans les politiques de santé afin de promouvoir des comportements bénéfiques pour la santé du début de la vie jusqu'à la vieillesse, de manière à réduire les maladies non transmissibles et à allonger l'espérance de vie en bonne santé ;

h) Soutenir les personnes, les familles et les communautés par des politiques qui permettent aux personnes âgées et aux membres de leur famille de vivre dans le cadre de vie qu'ils préfèrent et qu'ils ont choisi, aussi longtemps qu'ils le souhaitent ;

i) Reconnaître les besoins et les contributions des personnes âgées en matière d'action climatique et d'accords intergouvernementaux pertinents, et inclure les personnes âgées et leurs représentants dans les processus de prise de décision sur le climat à tous les niveaux ;

56. L'Assemblée générale est encouragée à envisager de réitérer l'appel lancé aux États Membres pour qu'ils envisagent d'inclure des représentants des personnes âgées dans leurs délégations à l'Assemblée générale et aux autres processus organisés sous les auspices des Nations Unies, afin de renforcer les discussions intergénérationnelles, et de demander au Secrétaire général de transmettre cette invitation aux États Membres.